

LE TEMPS

CARRIERE Vendredi 2 avril 2004

Chômage, carrière atypique: comment rédiger son CV après un parcours sinueux?

Par Catherine Dubouloz

En cas de ruptures dans sa trajectoire professionnelle, on a tout intérêt à bien les mettre en scène pour séduire un futur employeur. Un conseil: il vaut mieux renoncer à la biographie classique et opter pour une formule mettant en valeur les compétences.

Rédiger son curriculum vitae est une vraie démarche marketing. Les professionnels du recrutement le répètent à l'envi: le but du CV, c'est de décrocher un entretien d'embauche. Pour cela, il s'agit de capter l'attention et de séduire, en l'espace de quelques secondes, le directeur des ressources humaines (DRH), le chef d'entreprise, bref celui qui embauche. Pour que la biographie que l'on vient d'envoyer ne finisse pas immédiatement au fond de la corbeille à papier, il faut être accrocheur. Comment s'y prendre lorsque son parcours professionnel n'est pas rectiligne? Lorsque l'on est sans emploi ou que l'on a des «trous» dans son CV à cause d'anciennes périodes de chômage? Ou encore si l'on s'est arrêté de travailler pour s'occuper de ses enfants, si l'on a souvent changé de job? Comment faire encore si l'on veut changer d'orientation et se reconvertir dans un domaine où l'on ne peut pas faire référence à ses expériences professionnelles antérieures? Après la période de crise actuelle durant laquelle le chômage a atteint des sommets, ces questions vont se poser avec acuité lors du retour de la croissance, plus propice aux changements d'emplois.

Ne jamais mentir

«Dans tous ces cas, il vaut la peine de faire un peu de mise en scène, explique Laurence Firoben, professeure de ressources humaines à la Haute Ecole de gestion vaudoise et nouvelle directrice du bureau vaudois de PDP (Performance Development Partners), un cabinet de conseils en transition de carrière, à Saint-Sulpice. Cela ne veut pas dire tromper le recruteur: la règle de base, c'est de ne pas mentir pour cacher les «trous» dans sa carrière.» «Le but n'est pas de masquer la réalité, mais de susciter l'intérêt. Ensuite, durant l'entretien, on expliquera ce qui s'est passé», ajoute Jean-Pierre Cattin, directeur du Cebig, le centre de bilan de compétences de Genève.

C'est donc dans la manière de rédiger son CV que tout va se jouer. Lorsque l'on a un parcours chaotique, «il vaut mieux mettre en exergue ses compétences et montrer ce que l'on a fait, plutôt que les postes que l'on a occupés», estime Jean-Pierre Cattin. Ainsi, il conseille de laisser tomber le CV traditionnel, celui qui liste et date les expériences professionnelles les unes à la suite des autres de la plus récente à la plus ancienne. Ces biographies de type chronologique, qui montrent la progression des responsabilités, sont recommandées lorsqu'il y a un fil rouge dans une carrière, lorsque l'on comprend aisément sa logique.

Si ce n'est pas le cas, les professionnels suggèrent souvent de rédiger un CV dit thématique ou fonctionnel. «Il s'agit de regrouper les expériences par domaine d'activité ou type de fonction, explique Jean-Pierre Cattin. Cela noie un peu le poisson, même si l'employeur n'est pas toujours dupe.» Laurence Firoben parle, elle, de «CV performance», un mélange entre la biographie qui met en

avant les compétences et le curriculum chronologique, et l'un des modèles qu'elle propose à ses candidats.

La première page (voir ci-dessus) commence par les données personnelles et les coordonnées. Suit une accroche d'environ cinq lignes avec le profil: «C'est la carte de visite de la personne. Elle y résume son parcours, l'environnement dans lequel elle évolue et quelles sont ses principales compétences personnelles et professionnelles», explique Laurence Firoben. Le rédiger en étant synthétique et percutant demande du temps. «Ce n'est pas facile, car une réalité professionnelle doit correspondre à chaque adjectif ou qualificatif. Si vous dites que vous avez des talents organisationnels, en informatique ou en communication, vous devez pouvoir vous en expliquer.»

Sous cette accroche, les grands domaines de compétences et les principales réalisations (par exemple, en gestion de projet, en management ou en ressources humaines, en finance ou contrôle de gestion) sont listées et expliquées en quelques lignes pour chacune d'entre elles. «Cela permet de regrouper ses qualifications sans dire que telle aptitude a été mise en œuvre dans telle entreprise à telle date», analyse Laurence Firoben.

Sur la deuxième page seulement, suit un bref historique des postes occupés avec les employeurs (le parcours professionnel). Puis les différentes formations suivies (le tout du plus récent au plus ancien), les langues parlées, etc. On retombe là sur les parties classiques du CV. Si l'on est au chômage depuis moins d'une année, on peut éviter de mentionner les mois et écrire pour dater sa dernière expérience professionnelle: «de 1997 à 2004, responsable marketing chez X», par exemple.

Si l'on est sans emploi et que l'on suit un cours intensif, disons d'anglais ou d'informatique, c'est cela qu'il faut mettre en avant. «Il est important, ajoute Laurence Firoben, de montrer que l'on n'est pas resté inactif pendant la période de chômage ou de pause professionnelle. On peut aussi valoriser un mandat de consultance, par exemple. Parfois, lorsqu'on n'a plus d'emploi, on a l'impression que l'on ne fait rien. Mais dans l'immense majorité des cas, c'est faux: on suit des cours, on a des activités bénévoles, des missions temporaires. Et si, par exemple, on a fait une pause pour s'occuper de sa famille, on peut aussi le dire et rédiger une phrase du genre: «1996-2000: Période consacrée à l'éducation des enfants». En fait, il vaut mieux qu'il n'y ait pas de période inexpliquée dans le CV.» «Si le «trou» demeure important, expliquez-en la raison. Par exemple en cas d'accident de voiture, de maladie, de voyage autour du monde en voilier», conseille aussi le site spécialisé <http://www.success-and-career.ch>

Mais attention à ne pas en faire trop non plus. «Certains curriculum vitae thématiques peuvent désarçonner les recruteurs», nuance Steeves Emmenegger, DRH de Mirabaud et Cie. «Lorsque vous recevez plus de 100 réponses à une offre d'emploi et que vous devez choisir, vous voulez trouver facilement les informations que vous cherchez. En revanche, selon moi, on peut être plus créatif si l'on fait une offre spontanée.» Laurence Firoben ne néglige pas cette mise en garde: «C'est vrai qu'il faut éviter les biographies trop déroutantes et qu'il faut donner les informations nécessaires au recruteur. Mais à mon avis c'est le cas avec un CV performance puisque toutes les données classiques y figurent aussi.»

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA